

Image not found or type unknown



Congés payés et congé paternité

Par **sandrine**, le **30/09/2009 à 15:06**

Bonjour,
Mon employeur a t il le droit de retenir la moitié de mes congés payés lors de mon congé paternité?
De façon plus explicite je n'ai acquis pour le mois de juin que 1,25 jour de congés payés car j'étais absent pour mon congé de paternité du 11 au 21!
Merci de me répondre